




Extract of Cité Scolaire Bertran-de-Born

<https://etablissementbertrandeborn.net/spip.php?article48>

# Les enseignements dans le domaine artistique.

- Les Enseignements - Les options au lycée - Histoire des Arts -



Publication date: mardi 19 mai 2009

---

Copyright © Cité Scolaire Bertran-de-Born - Tous droits réservés

---

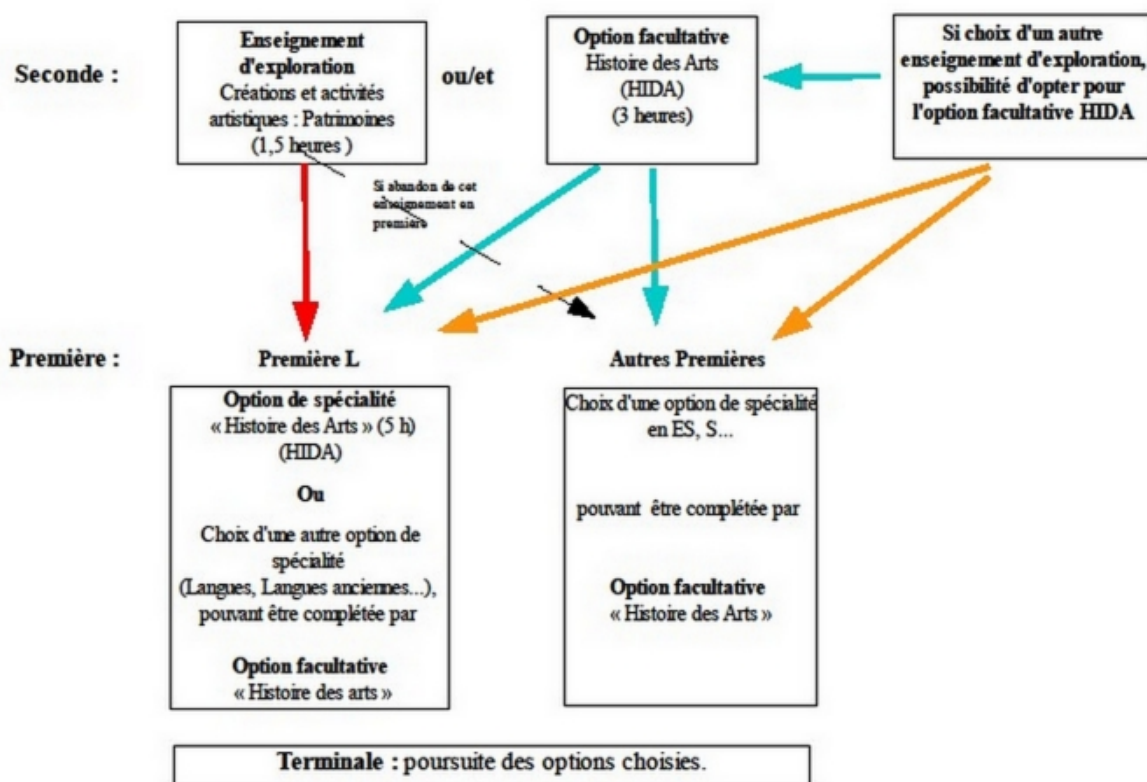
**Histoire des Arts** Attention, dans le cadre de la réforme du lycée, cette option ne commence plus qu'en première.

**En seconde les élèves ont plusieurs possibilités :**

- ▶ choisir comme enseignement d'exploration "Créations et Activités artistiques-mention patrimoines" (1.5 h).
- ▶ choisir un autre enseignement d'exploration et prendre l'option facultative Histoire des Arts (3h).
- ▶ Pour les élèves qui le souhaitent, cumuler l'enseignement d'exploration et l'option facultative.

**En Première, ici aussi plusieurs solutions !**

- ▶ **Soit une orientation en première L.** L'élève peut alors commencer l'option de spécialité "Histoire des Arts" (5h) ou choisir une autre spécialité et poursuivre option facultative "Histoire des Arts" (3 h)
- ▶ **soit une orientation dans une autre filière :** l'élève ne peut alors suivre que l'option facultative "Histoire des Arts".



**Tableau des parcours possibles autour de l'enseignement d'exploration "Création et activités artistiques" (seconde), Option facultative "Histoire des Arts" (de la seconde à la terminale) et de l'option de spécialité (de la première à la terminale).**

**Les épreuves du Baccalauréat (coeff .6) se répartissent ainsi :**

*Enseignement de spécialité* (commencé en première)

## Les enseignements dans le domaine artistique.

---

- ▶ Ecrit (coeff.3) = dissertation ou étude de document au choix du candidat.
- ▶ Oral (coeff.3) = présentation d'un dossier réalisé par l'élève au cours de l'année de Terminale.

*Option facultative Histoire des Arts :*

3 heures par semaine de la seconde à la Terminale. Une épreuve coefficient 2 au baccalauréat.